



Descriptif produit

L'EC2 SF est un **bac autoportant posé sur cornières de rives**.
Conçu pour être installé dans les **circulations de bâtiments** soumis à une obligation de stabilité au feu, il est simple à mettre en œuvre et **facilement démontable** pour permettre l'accès au plénum.



Usage

Plafonds de circulations pour bâtiments de type Immeuble de Grande Hauteur (IGH) soumis à la réglementation sur la stabilité au feu.

En France l'arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages, exige une stabilité de 15 min minimum pour les plafonds de circulation des Immeubles de Grande Hauteur.



Les matières

Acier Galvanisé de 0,7 mm d'épaisseur.



Les formats

Largeurs : 300 mm (SF 30) / 600 mm (SF 15)
Longueur sur demande : 500 mm
minimum / 2345 mm maximum)
Hauteur : 35mm



Les coloris

- Prélaqué blanc 137 (approchant RAL 9003)
- Post laqué peinture poudre polyester RAL :

9003

9016

9010

9005

- Toute autre teinte RAL sur demande



La réflexion lumineuse

Rapport CSTB EMI 18-26077242-1 :

Jusque 88% en post laqué RAL 9016

Synthèse en rubrique Finitions du catalogue



Les perforations

Standard :

Sur consultation :



11% Ø 1.5 M



2% Ø 0.8 U



22% Ø 1.5 M



Non perforé



Pleine
perforation



Bande pleine
longitudinale

Perforation Hors standard non disponible pour le PV de stabilité au feu.



Les options

Le plafond ainsi que leur ossature ne doivent supporter aucune autre charge que leur poids propre. Les équipements divers non intégrés au montage d'essai (éclairages, ventilation, sonorisation, pancartes, etc.) peuvent être accrochés à la structure principale ou secondaire du bâtiment à l'aide de suspentes. Celles-ci peuvent passer au travers du bac avec un minimum de jeu. Cette structure secondaire doit alors être vérifiée à chaud, par essai ou calcul selon les normes en vigueur.



Le mode de pose

Tous profils spéciaux réalisables à la demande

Le mode de pose doit suivre les recommandations du rapport d'essai du CSTB (Disponible sur demande):

Les profils de rive sont des cornières de 35 x 30 mm. L'aile de 35 est solidarisée aux parois béton par des chevilles à expansion métalliques. Ces fixations sont disposées au pas maxi de 600 mm. Ces profils sont ainsi disposés sur toute la périphérie du plafond. Les bacs reposent sur les cornières de rive par un recouvrement mini de 20 mm avec un jeu ménagé mini de 10 à chaque extrémité. Aucun jeu n'est aménagé au niveau des abouts de couloir où les derniers bacs reposent sur trois côtés sur les profils de rive.



Démontage : Ouverture par poussée verticale du bac.



1- Bac EC2 SF

2- Cornière de rive RECL SF



Le feu

Réaction au feu (selon la norme EN 13501-1)

Euroclasse A1 pour les produits :

- Bacs prélaqués non perforés
- Bacs prélaqués avec garnissage voile intissé ou laine de roche surfacée

Euroclasse A2-s1,d0 pour les produits :

- Bacs postlaqués avec ou sans garnissage

Stabilité au feu (selon la norme NF EN 13501-2 : 2016-07)

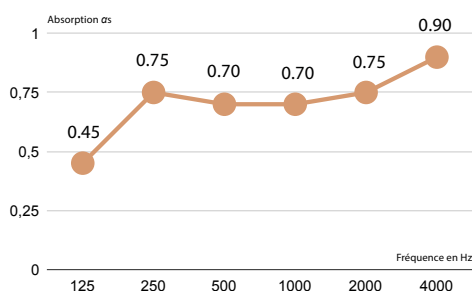
- EC2 SF 600 mm : R 15 min (PV CSTB n°RS21-022/B)
- EC2 SF 300 mm : R 30 min (PV CSTB n°RS21-022/B)



L'acoustique

Mesure de l'absorption acoustique suivant la norme NF EN ISO 354.
PV acoustiques sur demande

Perforation 11% + Voile noir intissé



$a_w = 0.7$



Le nettoyage

Les plafonds métalliques sont résistants et facilement nettoyables.

Pour la poussière : Nettoyage à sec avec un chiffon doux ou un aspirateur avec brosse à poil souple.

Pour les tâches : Nettoyage avec un chiffon humide imbibé d'un nettoyant non abrasif dilué dans de l'eau. Pour les tâches persistantes et grasses, possibilité d'utiliser des solutions alcooliques diluées.



L'environnement

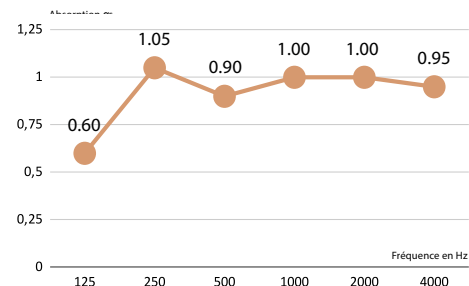
Plafond 100% recyclable, inodore, facile à entretenir et non générateur de poussière, particules ou vapeur.

Aucune émission de COV et formaldéhydes.
(Classement A pour les bacs à base de laine de roche).

Fiche FDES disponible sur le site de l'INIES (www.inies.fr).



Perforation 11% + Laine de roche 30 mm



$a_w = 1$

